

UMR CNRS 5222.
Europe, « Européanité », Européanisation
Université de Bordeaux III.

Appel à communications .
Colloque 22, 23, 24 janvier 2009. Bordeaux.

Modèles sociaux en Europe et modèle social européen.

La recherche d'une typologie des modèles sociaux est au cœur de la démarche comparative depuis de nombreuses années. Les trois modèles fondamentaux dégagés par Esping Andersen en 1990, universaliste, continental corporatiste et libéral, souvent critiqués, mais faisant toujours référence, ont permis une compréhension plus fine des évolutions, même si les modèles types se trouvent rarement sous une forme pure, et si l'hybridité est la règle.

Les anciennes expressions comme « modèles imparfaits » pour décrire le sud de l'Europe, ou « sociétés en transition » pour les pays d'Europe centrale et orientale, semblaient suggérer l'existence d'un centre de gravité européen situé dans le triangle Suède, Allemagne, Royaume Uni. Ceci n'est plus pertinent, dans la mesure où le processus d'intégration est parvenu à une nouvelle étape. Par ailleurs, le courant néo libéral qui a déferlé sur le monde a profondément marqué les sociétés européennes et inspiré les politiques publiques.

Dans le débat politique, l'existence de modèles sociaux distincts au sein de l'UE, et d'un modèle européen différent, pour l'essentiel, du modèle nord américain, est l'objet de débats, et a occupé une large place lors du référendum sur le projet de constitution européenne en France. L'existence de modèles distincts est soit affirmée, soit niée, et, lorsqu'elle est affirmée, soit valorisée, soit présentée comme un frein aux changements nécessaires.

L'objet de ce colloque est de nous interroger sur la réalité de ces modèles sociaux, dans une perspective comparative. Il est destiné aux spécialistes des sociétés européennes, ainsi que des politiques sociales européennes, dans les deux sens du terme, politiques de l'Union Européenne et politiques des pays membres.

Les thématiques proposées sont les suivantes.

1. Modèles sociaux et dynamique historique.

Dans quelle mesure le basculement des sociétés européennes du fordisme et de la logique industrielle vers le post fordisme et la société de services a-t-il eu un impact sur les modèles sociaux. ? Le post fordisme induit-il mécaniquement la domination de la flexibilité ? Comment les sociétés ayant à l'origine des modèles distincts du libéralisme ont-elles vécu ce changement ?

2. Le modèle libéral anglo saxon est il devenu dominant ?

Paradoxalement, les caractéristiques libérales du modèle britannique se sont renforcées avec les Private Finance Initiatives et les Public Private Partnerships, mais certains aspects de la politique du New Labour sont inspirées par le modèle universaliste scandinave. Les modèles corporatistes et universalistes ont-ils vu leur influence régresser, ou grandir ? Le triptyque d'Esping Andersen est il aujourd'hui déséquilibré ? Il faut prendre la mesure de l'influence libérale depuis la guerre, par exemple dans un pays comme l'Allemagne.

3. Le libéralisme philosophique, par opposition au libéralisme réduit à sa dimension économique, est il compatible avec l'universalisme ?

Les politiques en matière de lutte contre les discriminations, fondées à l'origine sur l'égalité des chances et sur l'équité, et assimilées au modèle anglo-saxon se sont imposées en Europe et dans l'Union, et ont souvent acquis une dimension égalitaire et universaliste. Une analyse comparative de ces politiques en Europe, ou d'autres secteurs dans lesquels la même question se pose, devrait permettre d'évaluer la réalité de ces influences.

4. Pourquoi des modèles différents ?

Les hasards de l'histoire, la fortune des armes, comme après la Première mondiale, le déroulement incertain des combats politiques, les aléas du développement de l'économie, jouent un rôle avéré dans la physionomie des systèmes sociaux. Néanmoins, les mêmes défis ne produisent pas partout les mêmes réponses, dans des nations différentes. Les explications culturelles ont très mauvais presse chez les politologues, pour lesquels le culturalisme est synonyme d'absence de rigueur. Les envolées sur le génie des peuples ou « l'âme anglaise » invoquée par André Siegfried dans les années 1930 ont permis de créer un catégorie fourre tout, équivalent de la rubrique « divers » des statistiques, qui justifie cette méfiance. Il serait bon de faire la part du poids des circonstances et de celui des facteurs culturels ou anthropologiques. La grille d'Emmanuel Todd représente une tentative de formalisation qui mérite d'être discutée dans ce contexte.

5. Quel modèle pour les politiques publiques de l'Union Européenne ?

Les politiques de l'Union, même si elles se fondent sur le principe de recommandations, et de la diffusion des « bonnes pratiques », de l'« étalonnage » (benchmarking) et de la « méthode ouverte de coordination » s'appuient néanmoins sur les conclusions de la communauté épistémique des experts, et sur des valeurs et des options clairement politiques. La prise en compte des paramètres économiques, démographiques, géographiques, n'est pas un processus objectif, pragmatique et dénué de contenu politique et social. Les choix effectués par l'Union méritent donc une analyse serrée, car l'eupéanisation n'est pas un processus simple obéissant à une logique rationnelle.

Les propositions de communication (200 mots) sont à envoyer à Jean Paul Révauger, jp-c.revauger@wanadoo.fr avant le 15 mars 2008.

Secrétariat du colloque : Valérie Alfaut, euridis@msha.fr.